

 Service de l'Information Aéronautique D S N A	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97 e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP AIRAC RUN 002/17 Date AIRAC : 20 JUL Date de publication : 08 JUN
--	--	--

Objet : Fermeture piste et restrictions d'utilisation de l'AD La Réunion Roland Garros FMEE cause travaux de mise en conformité des RESA

En vigueur : Du 20 juillet au 31 décembre 2017

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP RUN 001/17 et le NOTAM associé à compter du 20 JUL 2017.

Préambule :

Dans le cadre de la certification EASA, l'opération suivante vise à mettre en conformité les aires de sécurité en extrémités de pistes (RESA).

Description :

L'ensemble des travaux s'étale sur une durée de 7 mois (et ont commencé le 01 juin 2017).

Le chantier engendrera au niveau des extrémités de piste, et particulièrement au seuil 30, une circulation importante d'engins de travaux publics (grues, pompes à béton, pelles mécaniques, semi-remorques).

Le chantier se déroulera en phases chronologiques, détaillées ci-après.

Chacune de ces phases sera activée par NOTAM en précisant les dates et horaires de début et de fin de phase (toutes les dates données dans ce SUP AIP sont données à titre indicatif et seront confirmées par NOTAM).

Dispositions générales :

Un balisage diurne et nocturne des zones neutralisées sera mis en place, adapté et approuvé par la direction de la sécurité de l'aviation civile (DSAC).

PHASE 3 DU 14 JUILLET 2017 0100 UTC AU 02 DECEMBRE 2017 0059 UTC

voir ANNEXE 3

Infrastructures rendues indisponibles :

NIL.

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation :

Les servitudes de DEC 12 et ATT 30 sont impactées durant les opérations de grutage. En fonction du trafic, l'abaissement de la grue sera commandé par le contrôle aérien :

→ Hormis les décollages longs courriers, les mouvements sont à privilégier sur la piste 14/32.

Vols IFR :

Procédure RNAV GNSS RWY 14 indisponible jusqu'au 13 septembre 2017 inclus.

Distances déclarées disponibles à partir de la phase 3 :

RWY	TORA	TODA	ASDA	LDA
12	3200	3700	3200	3080
30	3080	3200	3080	3080
14	2670	2725	2670	2550
32	2550	2670	2550	2195

Ces informations seront reprises dans l'AIP RUN au cycle 09/17 en vigueur le 17 août 2017.

NB : les modifications suivantes sont en vigueur (depuis la phase 2) :

DTHR / MAPT RWY 14 : 20°53'04.94" S – 055°30'18.65" E

RDH GP RWY 14 : 61 ft

MEHT RWY 14 : 62 ft

Ces informations seront reprises dans l'AIP RUN au cycle 09/17 en vigueur le 17 août 2017.

PHASE 4 DU 02 DECEMBRE 2017 0100 UTC AU 31 DECEMBRE 2017 0059 UTC

voir ANNEXE 4

Infrastructures rendues indisponibles :

du lundi au vendredi, 1930 - 0059 UTC : piste 12/30 fermée (des feux rouges et balises de chantier seront installés, voir ANNEXE 4).

Restrictions sur infrastructures maintenues en exploitation :

NIL.

ANNEXE / APPENDIX 3



ANNEXE / APPENDIX 4

